

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 Septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 Septembre, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, ALLORGE Hervé, DANEL Sandrine, DAUBE François, FAUCHER Laurent, QUERUEL Geneviève, ROHEE Nathalie, BOUCHER Martial .

Absent : LEMOUCHE Francis

Secrétaire de Séance : ROCREE Roselyne

Ouverture de séance à 20h35 :

1. Régies communales :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux élections municipales de mars 2014, de nouveaux régisseurs doivent être nommés. La commune possède deux régies pour lui permettre d'encaisser des chèques et des espèces.

- 1^{er} régie communale: La Commission des fêtes, qui encaisse l'ensemble des recettes des différentes manifestations. Monsieur le Maire demande un membre de cette commission, après discussion Monsieur DAUBE François est nommé suppléant.

- 2^{ème} régie communale : La salle des fêtes pour l'encaissement des locations, après discussion Madame DUHAMEL Agnès est nommée suppléante en tant que membre de cette commission.

Une régie a également été créée au sein du CCAS pour le repas des aînés, Madame QUERUEL Geneviève a été nommée suppléante.

2. Délibération accord de subvention sénatoriales :

Concernant le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique rue de l'Église Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord de la subvention de Monsieur le Sénateur Ladislas PONIATOWSKI à hauteur de 3 500 € soit 27.79 % du prix des travaux.

Monsieur le Maire précise qu'une délibération du conseil doit être prise afin de valider l'octroi de la celle-ci.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

3. Délibération transfert de la compétence urbanisme :

Actuellement les dossiers d'urbanisme sont traités par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure de Bernay, après avoir été effectués par Evreux. A partir de 2015, ce service va être facturé.

La Communauté de Commune du Pays du Neubourg dispose d'un service urbanisme, elle peut donc prendre en charge l'instruction des documents de notre commune sans incidence économique pour la commune. Notre commune étant doté d'un Plan Local d'Urbanisme applicable, le transfert pourra être effectif dès le 1^{er} janvier 2015. Suite aux explications de la procédure, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité au transfert de la compétence auprès de la CDC et cela au 1^{er} janvier 2015, il autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents qui s'y affère.

4. Point sur les travaux :

Les travaux rue de l'Église : L'ensemble du réseau a été effacé, les éléments sont installés mais non branchés. En effet la société ERDF doit intervenir mais cela pas avant novembre, Orangea un délai d'environ 6 mois.

Concernant le bouclage du réseau d'eau : du cimetière à la rue du Mesnil Péan l'entreprise a du intervenir après Team Réseau , les travaux sont en cours de réalisation. Lors du raccordement au réseau une déviation sera mise en place.

Une fuite d'eau a été constatée devant chez Monsieur RENARD rue de l'Église, Véolia eau est intervenu.

Concernant les bouches à incendie : Au niveau du cimetière et de la rue du Mesnil Péan, elles ont été changées sauf la vanne, Véolia doit ré intervenir.

La tranchée devant Monsieur L'HOTELLIER a été rebouchée le mardi 23 septembre.

Travaux du SIEGE : Monsieur le Maire précise que pendant les vacances il a reçu le tableau de programmation du SIEGE pour les besoins de la commune en 2015. au vu des travaux effectués cette année, il a maintenu ceux de la route de Louviers mais avec un début de travaux pour 2016. La question devra être évoquée lors d'un conseil en début d'année 2015.

5. Vie des syndicats :

Le SIEGE : Monsieur le Maire regrette que l'ensemble des décisions soient prises en amont et qu'il n'y a pas assez de débat lors des réunions.

Cela peut s'expliquer du fait que toutes les communes de l'Eure sont représentées

Le SICOSSE : Lors des réunions les dossiers doivent être validés sans avoir été étudiés par l'ensemble des membres, le fonctionnement doit être revu.....

Le SIAEP : les travaux de Bérengenville ont été pris totalement en charge par le syndicat.

La Communauté de Communes est intervenu chemin de la garenne et a remis des gravillons sur l'ensemble de la commune.

Une remarque a été émise concernant sur le placement du panneau sente de la mare Freneuse, en effet celui-ci est du côté rue de l'Église à côté du sens interdit et non route de Louviers accès à la sente.

Une remarque est faite concernant le paiement de la redevance assainissement pour que des contrôles périodiques soient réalisés sur les installations.

SITS : 31 jeunes de la commune sont transportés par le SITS jusqu'au 31 décembre 2014. Une information nous sera donné en fin d'année pour savoir si le SITS continue ou s'il y aura une convention avec la Communauté d'Agglomération d'Evreux.

SIVOS : L'effectif des écoles est de 75 élèves.

L'école se termine à 15h45 et les temps d'activités périscolaires se font : les lundis, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45. Les TAP sont encadrés par « l'association les Francas », des mises aux points doivent être effectuées concernant les activités proposées et la surveillance des enfants.

Au niveau du car, un nouveau doit être commandé avant la fin de l'année scolaire.

6. Questions diverses :

La Commission fleurissement s'est réunie pour établir un classement des maisons fleuries du village. Un budget de 150 € a été évoqué pour récompenser les meilleures du classement, celui-ci est validé par le conseil. Une question est posée concernant la prise en compte ou non des maisons des élus de Bérengenville, après un tour de table, le conseil décide qu'aucun élu ne peut faire parti du classement.

Pour l'année prochaine, un règlement sera établi et une fiche d'inscription sera distribuée pour inscription au concours.

Pour les fêtes de fin d'année, la commission fleurissement souhaite décorer le parterre de la rue de l'Église avec des branchages blancs.

Monsieur le Maire demande à Monsieur FAUCHER de prendre contact avec Monsieur QUERUEL concernant la vente de bois de la commune.

Monsieur le Maire demande à Madame DUHAMEL et Monsieur FAUCHER de prendre contact avec la société Team Réseau pour faire le point sur l'éclairage public. La proposition d'une coupure de minuit à 5 heures est évoquée.

Concernant le Cimetière, la haie qui dépend du château n'a pas été coupée entièrement, en effet un désaccord a eu lieu concernant la réglementation de la taille. Monsieur le Maire propose de se renseigner sur

les règles et de mettre le personnel communal à disposition pour récupérer les éléments qui tombent côté cimetière.

Dans la nuit du 19 au 20 septembre, des personnes ont déplacés les barrières de travaux rue de l'Église et route de Louviers, mis un pétard dans la boîte aux lettres de la Mairie et abîmer plusieurs boîtes aux lettres d'habitants. Un article sera mis dans le prochain Bérengeville actualités.

Madame ROHEE demande si le miroir rond installé à la propriété de Monsieur HOURY peut être changé car il y a un problème de visibilité. Demande aussi à tailler la haie pour éviter de s'avancer au stop.

Monsieur DAUBE souhaite que soit abordé de nouveau le problème de la vitesse dans le village. Après discussion étant donné que les routes sont départementales, Monsieur le Maire va demander un rendez vous auprès de la Direction des Routes de Brionne pour étudier les aménagements possible.

Madame ROHEE demande si la Commune verse une subvention au kiosque d'ateliers de Quittebeuf, Monsieur le Maire indique que non. Mais une étude approfondi des enfants de Bérengeville qui y participent pourrait être faite pour voir l'octroi d'une subvention pouvait être faite en 2015.

Le CCAS : lors du repas de 2013, des tables rondes ont été utilisées pour plus de convivialité, pour 2014 le principe sera le même. Une question se pose quand a continué de louer des tables ou en acheter directement. Des devis ont été faits auprès de Mefran pour un coût d'environ 2000 € pour l'acquisition de 10 tables avec chariots. La question sera étudiée en commission travaux.

Concernant la Salle des fêtes, pour le rangement de la vaisselle, l'aménagement de la cuisine doit être totalement revu. Monsieur GERVAIS va être contacté pour le problème de VMC.

Monsieur le Maire informe qu'un salon des Maires a lieu tous les ans en novembre à Paris et demande qui pourrait être intéressé à savoir que cette année se sera le 26 novembre. En effet un bus de l'union des maires de l'Eure est mis à disposition pour permettre de se rendre à Paris, Monsieur DAUBE et Madame ROCREE sont intéressés.

La séance est levée à 23h40

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT

| | | | |
|-----------------------------|-------------------|----------------|-----------------|
| LHERMEROULT Patrick | ROCREE Roselyne | DUHAMEL Agnès | ALLORGE Hervé |
| BOUCHER Martial | DANEL Sandrine | DAUBE François | FAUCHER Laurent |
| LEBOUCHER Francis absent | QUERUEL Geneviève | ROHEE Nathalie | |